

PAPAMOBILE - DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DE PRODUCTION DIVERSIFIÉE EN PLANTES À PARFUM AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIOLOGIQUES

Le projet s'inscrit dans un processus de diversification des cultures à travers l'implantation de cultures biologiques de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) : thym, sarriette, romarin, origan, immortelle... Il se fait dans un contexte de dépérissement de la lavande et du lavandin qui sont des espèces largement majoritaires en PPAM. Il donnera lieu à l'acquisition d'une unité de distillation mobile collective.

DESCRIPTION DU PROJET



L'ensemble de la filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans les Alpes-de-Haute-Provence (accompagnement technique, approvisionnement en semences, outils de transformation et de distillation, acheteurs) est essentiellement tournée vers la production de lavande, lavandin et sauge sclarée. Dans le même temps toutefois, un nombre croissant de producteurs souhaitent diversifier leurs productions en PPAM biologiques pour des raisons agronomiques liées aux problèmes dus au dépérissement de la lavande et du lavandin et pour des raisons économiques comme les difficultés de valorisation du lavandin en bio.

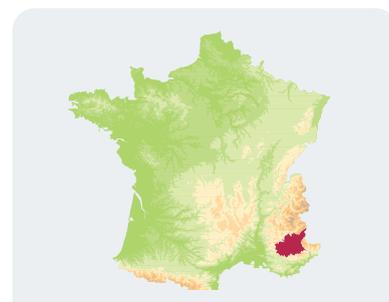
Les producteurs demandeurs de diversification sont confrontés au manque d'appui technique et à l'absence d'outils de transformation adaptés.

Aussi, le projet GIEE consiste à :

- développer les connaissances techniques nécessaires à la mise en place de cultures de PPAM biologiques diversifiées ;
- mettre en place une unité mobile de distillation collective ;
- optimiser la production et la transformation à l'échelle de l'exploitation.

Un salarié de l'association des producteurs bio des Alpes-de-Haute-Provence – AGRIBIO 04 – sera mis à disposition pour l'animation du projet.

.../...



Alpes-de-Haute-Provence (04)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
10

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Collectif de transformation des plantes à parfum, aromatiques et médicinales

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
▶ Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PAPAM)

PRINCIPALE THÉMATIQUE
▶ Agriculture biologique

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
▶ Biodiversité cultivée
▶ Commercialisation et création de filières et signes de qualité
▶ Mutualisation des outils de production

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Association AGRIBIO des Alpes-de-Haute-Provence

PARTENAIRES ENGAGÉS
▶ AGRIBIO 04 – appui organisationnel et administratif
▶ Centre régional interprofessionnel d'expérimentation en PPAM (CRIEPPAM) – appui technique sur diversification et distillation
▶ Chambre agriculture de la Drôme, PPAM Bio Conseil, syndicat des Simples – autre partenaires d'appui technique
▶ Comité des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (CPPARM), Florame, l'Occitane, IES Labo – opérateurs économiques

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
15 juillet 2015

DURÉE DU PROJET
4 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Sud des Alpes-de-Haute-Provence

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Association AGRIBIO des Alpes-de-Haute-Provence

.../...

DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

Viser à la fois une diminution des charges d'exploitation et une meilleure rémunération de la production, c'est l'objectif du projet en matière de performance économique. Cela sera permis par l'acquisition, par le collectif, d'une distillerie mobile collective avec des perspectives de nouveaux circuits de commercialisation (dont les circuits de proximité) et de nouveaux marchés.

La performance environnementale du projet est relative à plusieurs enjeux environnementaux : la production en agriculture biologique de plantes faiblement consommatrices en eau permet la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ; la diversification des cultures est une source de diversité des auxiliaires associés aux cultures et participe également à l'amélioration de la biodiversité.

En matière sociale, la sécurisation économique des exploitations par la maîtrise de la transformation et de la valorisation de la production contribue au renforcement et à la sécurité de l'emploi sur le territoire.

AIDES ENVISAGÉES PAR LE GIEE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PDR)

- ▶ Aide à la « transformation et commercialisation de produits agricoles » [mesure 4.2 du PDR]
- ▶ Aide aux « investissements physiques dans les exploitations agricoles » [mesure 4.1 du PDR] avec une majoration « GIEE » de 10%

AUTRES AIDES ENVISAGÉES PAR LE GIEE

- ▶ Actions de formation VIVEA
- ▶ Appui technique France AgriMer dans le cadre de l'appel à projet Assistance technique régionalisée de 2016
- ▶ Aide à l'investissement du conseil départemental